



Senainville Coltainville

Les vœux du maire

A chaque début d'année c'est avec beaucoup de plaisir que je vous adresse, par l'intermédiaire de ce petit journal, mes meilleurs vœux de bonheur et santé à partager avec tous ceux qui vous sont chers.

L'année 2007 s'achève déjà et nous n'avons pas vu le temps passer, tout va si vite à notre époque.

Pour moi, ces vœux sont particulièrement empreints d'émotion.

Comme vous le savez, en mars 2008, vont se dérouler les élections municipales. En ce qui me concerne, je ne serai pas tête de liste. J'ai pris cette décision il y a déjà quelque temps. Toutefois je souhaite rester au sein de la future équipe, pour l'accompagner de mon mieux dans la gestion de notre commune et pour faire bénéficier les nouveaux élus de l'expérience acquise au cours de mes huit années de mandat de Maire et onze d'adjoint.

Dans ce monde qui bouge, des compétences variées et de la disponibilité seront nécessaires, je serai toujours là pour rendre service à ma commune, à laquelle je suis si attachée, et aider de mon mieux la nouvelle équipe dans l'intérêt collectif.

Dans les semaines qui viennent, vous serez mieux à même de juger, à travers notre bilan de mandat, le chemin parcouru depuis 2000. Toutes ces réalisations ont pu voir le jour grâce à la volonté de vos élus, qui à mes côtés, ont eu l'honneur de vous représenter.

Je remercie les membres du Comité des Fêtes pour toute l'énergie qu'ils ont dépensée afin de contribuer à la réussite du vide-grenier, de l'Arbre de Noël et de la Fête des Mères.

Mes remerciements vont aussi au Conseil Municipal, au secrétariat de Mairie, à l'ensemble du personnel, aux pompiers, au comité de rédaction de ce journal et à tous les bénévoles pour l'aide qu'ils m'ont apportée, en donnant de leur temps pour améliorer, chacun dans leur domaine, le quotidien de tous.

Bonne année et merci de votre confiance



Le Maire
Chantal GUERIN

JANVIER 2008

Employés communaux : le relais est passé

Un évènement important au sein de l'équipe communale a marqué l'année : le départ en retraite de Jean-Claude Fouré. Au service de la commune depuis 1978 lorsqu'il a remplacé Monsieur Mercier, Jean-Claude a fait équipe avec Jean Le Brazidec puis Robert Nicot et enfin Gilbert Brebion pendant quinze ans. Il a suivi et accompagné l'évolution de la commune qui s'est transformée durant cette période avec la construction de lotissements, de maisons individuelles, une augmentation de la population, des nouveaux équipements et infrastructures. Toujours présent, toujours disponible il a montré un dévouement sans faille au profit de tous en offrant ses compétences multiples et son sens du service. L'équipe municipale, ses collègues et le comité des fêtes lui ont rendu hommage et lui ont souhaité au nom de tous une très bonne retraite.

Nous avons donc aujourd'hui une nouvelle équipe d'employés communaux. Dès juin 2006, Joël Courtemanche a rejoint Jean-Claude pour remplacer Gilbert lors de son départ en retraite. Depuis avril 2007 et pour remplacer Jean-Claude, la commune s'est adjoint David Rousseau à qui nous souhaitons la bienvenue au sein de l'équipe communale. Ce sont donc deux habitants de la commune qui forment cette nouvelle équipe.

Ils auront eux aussi à remplir des missions multiples et devront, comme l'équipe précédente, s'adapter en permanence aux évolutions des besoins et des techniques. A tous les deux bonne intégration et bonne réussite pour le bien



Réalisations et projets

Des investissements cette année dans divers domaines : Du matériel technique a été renouvelé ou acquis : tracteur, remorque pour le tracteur, tondeuse et un nouveau véhicule pour les employés communaux. Les bureaux de la mairie ont été redistribués et réaménagés, l'équipement informatique remplacé.

Par ailleurs, pour mieux protéger nos locaux, des alarmes ont été installées à la mairie, à l'école et à l'atelier communal.

Pour 2008, les projets de trottoir prennent forme. Le dossier administratif concernant les trottoirs de la rue Georges Clémenceau est terminé et le marché attribué. Les travaux seront effectués dès le début de l'année prochaine.

En ce qui concerne Senainville, l'étude hydraulique préalable à la réalisation des trottoirs de la rue de la Hurette et de la rue du 19 mars va être lancée.

Vie pratique

Choisir son fournisseur d'électricité

1er juillet 2007 : le marché de l'électricité à destination des particuliers s'ouvre à la concurrence. **On peut donc choisir son fournisseur.** Mais que faut-il savoir avant de prendre une décision ?

Il existe aujourd'hui 2 types de tarification pour la fourniture d'énergie:

1/ le tarif réglementé de vente fixé et garanti par les pouvoirs publics et proposé par EDF et les entreprises locales telle que la RSEIPC

2/ le tarif libre soumis à la concurrence et proposé par de nombreuses sociétés y compris EDF et la RSEIPC.

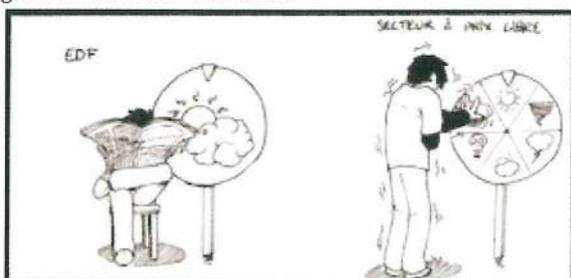
Le changement est facile, pas de modification de compteur, mais simplement la signature d'un contrat avec un fournisseur au tarif libre.

Mais attention, si vous choisissez le tarif libre, le choix est irréversible pour ce logement, et il n'est plus possible de revenir au tarif réglementé.

Le marché de l'énergie à destination des entreprises s'est ouvert antérieurement assorti de la même clause de non retour au tarif réglementé. Cette expérience a permis de voir que souvent, après des prix d'appel inférieurs aux tarifs réglementés, les augmentations ont été rapides et les tarifs ont rapidement dépassé les tarifs réglementés.

Alors, prudence et réflexion car ce choix est définitif et peut avoir des conséquences lourdes!!!

Dernière minute : des discussions sont en cours pour aménager l'irréversibilité du choix.



Actualité de l'école

Kermesse

En cette fin juin, l'école a organisé sa première kermesse à l'initiative des parents et au profit de la coopérative scolaire.



De nombreux jeux pour les petits et les plus grands : pêche à la ligne, jeux d'adresse, chamboule tout, basket... Ces jeux permettaient de gagner des bons à échanger contre des lots ou contre des gâteaux ou des boissons.

Un spectacle a été donné par les enfants et tout ceci sous un soleil bienvenu au milieu de multiples averses.

Beaucoup de monde pour cette première, des parents très investis puisqu'ils avaient démarché les commerçants et les entreprises pour obtenir des lots, confectionné les gâteaux et organisé tous les jeux, des enseignants très présents et des enfants heureux d'être là avec leur famille et très fiers de participer.

Rentrée 2007

112 élèves repartis en cinq classes, dont 15 nouveaux arrivants en petite section de maternelle, constituent cette année l'effectif de rentrée. Comme l'année scolaire précédente, deux services de cantine sont organisés pour accueillir les soixante enfants en moyenne (avec des pics à soixante dix) dans les meilleures conditions.

Sécurité routière

Toutes les classes de CM ont participé à une animation de la prévention routière en 2007 à l'école. Deux étapes : un questionnaire sous forme de QCM et une épreuve pratique. Pour cette dernière, les gendarmes ont tracé un circuit dans l'école et prêté des vélos aux élèves, l'objectif de cette épreuve étant de les mettre en situation et leur faire découvrir en vraie grandeur les panneaux, sur un circuit présentant les situations du quotidien.

Natacha Gouache est la seule élève de l'école à avoir obtenu 40/40 ce qui lui a donné le droit de participer à la finale départementale à Chartres avec 62 autres concurrents. Cette finale était plus difficile avec un questionnaire plus compliqué et un circuit pratique plus long donc avec plus de difficultés. Notre championne n'a pas obtenu le VTT du 1er lot mais une calculatrice scientifique pour sa bonne 33ème place dont nous la félicitons.



Vie pratique

Les services à la personne

Tout le monde en parle, mais qu'est-ce que c'est ?
Ce sont en général des services rendus à domicile. Par exemple

- les services à la famille : garde d'enfants, cours à domicile...
- les services de la vie quotidienne : ménage, repassage, petits travaux de jardinage ou de bricolage...
- les services aux personnes âgées ou handicapées à leur domicile ...

Comment peut-on les payer ?

L'un des moyens est le CESU ou chèque emploi service universel, en vigueur depuis le 1er janvier 2006, mais l'accord du salarié est nécessaire pour ce mode de paiement.

Quelles sont les démarches à effectuer ?

Dès la première heure, vous devenez « particulier employeur » et vous êtes donc tenu de respecter la réglementation du travail en vigueur (Code du Travail et Conventions Collectives). ATTENTION : le CESU vous aide pour certaines de ces démarches mais il ne fait pas tout et notamment ni le contrat de travail, ni la procédure de licenciement, le cas échéant.

Démarches	Particulier employeur	CESU
Embauche		
Immatriculation de l'employeur à l'URSSAF		oui
Déclaration préalable à l'embauche		oui
Contrat de travail	oui	
Durant le contrat		
Calcul du salaire et déclaration au CESU	oui	
Paiement du salarié à l'aide du CESU	oui	
Calcul des cotisations sociales		oui
Prélèvement sur le compte de l'employeur		oui
Bulletin de salaire		oui
Fin du contrat : tout est à la charge du particulier employeur		
En cas de licenciement :		
Convocation à un entretien préalable, puis entretien préalable puis envoi de la lettre de licenciement	oui	
Calcul du solde à payer (préavis, congés payés, indemnités de licenciement)	oui	
Délivrance du certificat de travail et de l'attestation ASSEDIC	oui	

Lors d'un licenciement, si la procédure n'est pas respectée, le salarié peut faire valoir ses droits auprès du conseil des Prud'hommes.

Les avantages du paiement à l'aide du CESU

Pour le « particulier employeur » :
Moins de démarches et gestion allégée
Réduction d'impôts ou crédit d'impôts de 50% des dépenses avec un plafond.
Pour le salarié :
Salaires déclarés et couverture sociale assurée.

Les différentes sortes de CESU

Les CESU bancaires

Délivrés par les banques aux « particuliers employeurs », ils comportent des chèques et des volets sociaux.

Les CESU pré financés ou titres CESU

Ils sont délivrés par les entreprises (sur le principe du ticket restaurant), par les CE, les mutuelles, les caisses de retraite...et financés en partie par ces organismes. Ils peuvent rémunérer, en plus des services payés par le CESU bancaire, les assistantes maternelles agréées, les crèches ... mais ne dispensent pas des déclarations éventuelles à la PAJE emploi.



Pour plus d'informations

www.cesu.urssaf.fr

www.servicesalapersonne.gouv.fr

www.legifrance.gouv.fr

conventions collectives du particulier employeur

n°3180

conventions collectives des assistantes maternelles

n°3317

Téléphone : 3211 gratuit

Brocante

Placée sous le signe du succès, cette manifestation a tenu toutes ses promesses. Devant le nombre toujours croissant d'exposants, la brocante a investi pour la première fois la rue des grands vergers et la place de l'église, sous les tilleuls, pour atteindre 1,5 kilomètres linéaires. C'est avec plaisir que nous constatons tous les ans la fidélité de nombre de nos exposants auxquels s'adjoignent de nouveaux venus attirés par la possibilité de toucher un large public de chineurs. Malgré cette affluence, la logistique a été bien assurée, grâce au travail et à la présence de nombreux bénévoles. L'affluence des visiteurs a été continue et régulière à la satisfaction des exposants et des stands du comité des fêtes et malgré la concurrence de nombreuses autres brocantes aux alentours.

Le comité des fêtes remercie tous ceux qui ont participé à la réussite de cette journée et donne rendez-vous à tous, bénévoles, exposants et chineurs le 1er dimanche de septembre 2008 pour une nouvelle édition de cette manifestation.



Histoires d'eau dans une commune sans rivière

Les mares ont longtemps été le centre de la vie sociale de par leurs nombreux usages, abreuvoir, réserve d'eau... Elles ont souvent représenté le symbole du pittoresque rural.

Jusqu'en 1950-1960 dans chaque ferme de Coltainville se trouve une mare. A cette époque la commune comporte moins de 400 habitants et les habitations sont encore à 90% des fermes (les premières disparitions des petites fermes de moins de 10 hectares ont eu lieu dans les années 40 et correspondaient aux fermes qui ne possédaient qu'un cheval). Ces mares sont alors principalement alimentées par l'eau de pluie qui suit le coulant (rigole) jusqu'à la partie la plus basse de la cour. Leur fond est en général en argile pour garantir l'étanchéité.



Elles sont utilisées majoritairement pour abreuver les animaux : chevaux, vaches, cochons, moutons et volailles. Certaines espèces y pataugent aussi. A cette époque les fermes se concentrent sur les bovins à l'exception des plus grandes qui élèvent des moutons plus gourmands en espace et nécessitant d'être gardés par des bergers (le dernier d'entre eux qui résidait toujours à Coltainville s'est éteint il y a moins de 10 ans). Cette mare est aussi utilisée pour arroser le petit potager qui jouxte la maison. Après la 2ème guerre mondiale, tout s'accélère, les maisons s'équipent en eau, l'agriculture évolue avec le développement de la motorisation et l'arrivée des tracteurs. L'élevage disparaît peu à peu dans notre commune comme dans notre région, les mares perdent de leur utilité et beaucoup sont bouchées.



Aux mares privées s'ajoutent des grandes mares communales. Coltainville en conserve encore une, rue Jean Moulin ; elle s'appelait « la mare de d'oieau » et certaines femmes y lavaient ou rinçaient leur linge car il y avait un petit lavoir.

Deux autres ont disparu ; elles étaient situées rue de la république, l'une au niveau de la place de la liberté qu'elle occupait presque entièrement et l'autre à la place de la salle des fêtes (datant de 1956).

C'est à Jouy sur les bords de l'Eure et jusqu'en 1961 que Coltainville disposait d'un lavoir utilisé pour les grosses lessives.



Senainville possède encore deux grandes mares, l'une rue Pasteur avec un lavoir et l'autre rue Saint-Jean, plus sauvage avec sa population de canards. Ces grandes mares de 2 à 4 mètres de profondeur servaient à la fois de bassin pour récolter l'eau de pluie et éviter le ruissellement et de réserve d'eau pour éteindre les incendies grâce aux pompes à bras dont il existe encore deux exemplaires dans la commune. A cette époque les maisons étaient encore couvertes de chaume et particulièrement sensibles au feu. Le dernier grand



incendie qui détruisit toutes les toitures de la rue de la république eut lieu dans les années 1850 ; seules quelques maisons à l'écart de la rue principale y échappèrent. De façon plus ludique, pendant les hivers qui étaient beaucoup plus rigoureux qu'aujourd'hui, ces mares étaient utilisées par les enfants qui faisaient du patin avec leurs sabots ou de la luge sur de vieilles planches.



Aujourd'hui, la mare de la rue Jean Moulin est réservée uniquement aux pompiers. Les mares de Senainville récupèrent les eaux pluviales et servent aussi de réserve d'eau en cas d'incendie.

L'eau potable provenait à l'époque de puits profonds d'une vingtaine de mètres et les habitants la récupéraient à l'aide

de pompes à grande roue qui la faisait jaillir au niveau de la rue.

A Coltainville il en existait trois, deux rue de la République et une face à la place Jean Moulin. L'une d'entre elles est toujours visible, en face de l'ancien château d'eau.



A Senainville, il y en avait deux ; celle de la rue Pasteur est toujours là mais celle de la place du 14 juillet a disparu. Puis en 1925 un projet de distribution d'eau potable voit le jour. La distribution est effective le 11 février 1934, un robinet d'eau arrive à l'entrée de chaque ferme pour un coût global de 339.816 francs de l'époque. Depuis 1980, la commune est alimentée par le château d'eau de la route de Soulaire et l'ancien château d'eau de

Coltainville ne sert plus qu'aux agriculteurs pour les traitements.

Dans les décennies futures, l'eau va devenir de plus en plus stratégique, principalement pour le maintien de sa qualité.

Ne la gaspillons pas et soyons respectueux de l'environnement pour le bien être des prochaines générations.

Sortie théâtre

Le 1er décembre, à l'initiative du comité des fêtes, nous avons assisté à une représentation théâtrale donnée par la troupe d'Houville la Branche. L'organisation d'un co-voiturage a permis à tous de se déplacer dans les meilleures conditions pour assister à une comédie de Robert Lamoureux. Un décor soigné, de beaux costumes, une comédie légère et agréable et un bon jeu d'acteurs très à l'aise, tout était là pour nous offrir une soirée divertissante et sympathique que nous avons bien appréciée.

● Groupe
Théâtral
d'Houville
la Branche ●



Si je peux me
permettre...

● Comédie de Robert Lamoureux

Talents en herbe

Nous sommes heureux de rouvrir cette rubrique, commencée en 2006, pour vous faire découvrir un jeune talent.

Elève de terminale option arts plastiques au lycée Marceau, Gaël Sabin a reçu en juin dernier, l'Ecureuil d'or régional au concours de la BD d'Angoulême. C'est une très belle récompense et un grand encouragement puisque 420 candidats étaient en lice pour ce prix.

Passionné depuis toujours par le dessin, Gaël a choisi, dès qu'il a pu, une filière arts plastiques avec comme projet d'intégrer une école spécialisée en BD puis de faire de cette passion son métier. C'est dans ce but qu'il a pris l'initiative de s'inscrire à ce concours, malgré le temps personnel à passer sur ce projet, car des références et des récompenses alliées à une forte motivation sont indispensables pour être admis dans ces écoles. Beaucoup de travail pour lui en perspective avec le bac dans un premier temps et toujours des projets à réaliser pour se constituer un « book » et pouvoir continuer. Bravo à lui pour son travail et sa détermination et surtout bonne chance pour la suite.

Cette rubrique reste ouverte ; contactez nous pour nous faire partager vos passions et découvrir vos talents.



Repas des anciens

Au cours de ce traditionnel repas organisé par la commune, les anciens et leurs conjoints ont pu apprécier l'excellent repas préparé à leur intention. Une belle décoration florale, de jolies bougies et un menu bien décoré ont agrémenté les tables. Madame le Maire a rendu hommage à nos deux doyens, Madame Odette Fouré et Monsieur Jacques André. Dans une atmosphère conviviale, presque familiale, les participants, nouveaux ou habitués, ont beaucoup échangé et le repas s'est terminé au son de l'accordéon de Stéphane Lenik qui a donné des ailes à certains participants pour danser. L'accordéon rangé, des irréductibles se sont retrouvés autour d'un jeu de cartes et ont fermé la salle, partie finie.



La gym à Coltainville

Elle se pratique au sein d'une association créée en 1991 à l'initiative de 2 sportives désireuses de participer à des cours de gym. Après être allées à Gallardon puis à Maintenon suivre les cours qui y étaient dispensés, elles ont organisé les premiers cours dans la commune avec le professeur de Maintenon et créé l'association.



Une trentaine de participants la première année pour des séances de gymnastique au sol avec un travail basé sur le renforcement musculaire. Le renouvellement s'est régulièrement opéré (avec même la participation de quelques hommes). Le travail s'est toujours déroulé dans la bonne humeur, une bonne ambiance et un objectif de détente.



A la suite du départ de ce professeur en 1999, l'AGV (association de gymnastique volontaire), à laquelle nous adhérons, nous a proposé un jeune diplômé venant d'obtenir son BEESAPT (Brevet d'état d'éducateur sportif pour activités physiques pour tous) ; nous étions ses premiers élèves. C'est avec lui que les cours continuent aujourd'hui avec des méthodes et des contenus différents. Les séances sont très diversifiées avec $\frac{1}{2}$ heure d'échauffement en musique (ou gym tonic), $\frac{1}{4}$ d'heure de renforcement musculaire au sol et $\frac{1}{4}$ d'heure d'étirements assouplissements (ou stretching). Ils sont destinés à tous (dans les faits, à toutes !) à partir de 15 ou 16 ans. Pas de pression sur les participants, tout est proposé, rien n'est imposé et chacun procède à son rythme en fonction de sa forme. La bonne humeur et la bonne volonté sont

toujours présentes et toujours accompagnées de l'entrain et du dynamisme de l'animateur. C'est une heure de détente pour tous et de plus un lieu précieux de rencontre ou de retrouvailles. Le matériel (tapis de sol, poignets lestés ...) est fourni ; quant à la tenue, elle est libre avec la seule ambition d'être à l'aise.

L'effectif est de 20 à 30 personnes avec une moitié de « fidèles » et des renouvellements réguliers. Les cours ont lieu tous les mercredis soirs de 20h30 à 21h30, hors vacances scolaires, à la salle des fêtes ; il est possible de venir voir et de participer à un cours pour essayer.

La cotisation annuelle de 78€ comprenant l'adhésion à l'AGV reste abordable.

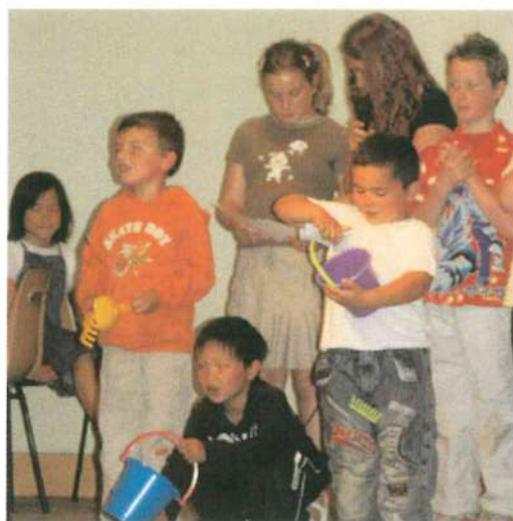
Donc tous et toutes à vos survêtements, nous vous attendons nombreux.

Fête des Mères



Un grand merci à Anthony, Dorian, Dylan, Fanny, Jennyfer, Jérémy, Maéva, Malik, Marion, Mélodie, Natacha, Ronan, Samia, Thibault, Tiffany et à Claudine Galloni qui les a encadrés.

C'est avec un cœur débordant de tendresse qu'ils ont préparé ce spectacle pour leur maman, leur famille et au grand plaisir de tous.



Dès 2008, Mélodie Béaur s'est proposée pour aider Claudine à créer et animer le prochain spectacle. Voir des jeunes s'investir pour faire perdurer cette manifestation est un encouragement et c'est avec de vifs remerciements que son aide a été accueillie.

Les enfants désireux de participer à la fête de 2008 sont invités à se rendre dans la cour de la mairie, pour les répétitions, à partir du mercredi 23 janvier 2008 à 13h30.

Repas Amicale des Pompiers

Le corps des pompiers bénévoles et leur amicale

Notre corps de pompiers est composé aujourd'hui de 5 membres
Caporal Eric Hoyau chef de corps et présent depuis 21 ans
Caporal Christian Béaur présent depuis 15 ans
1ère classe Didier Coupeau présent depuis 13 ans
Sapeur Pascal Rouillé présent depuis 2 ans
Sapeur Hervé Demachy présent depuis 1 an.

L'amicale des pompiers composée des pompiers auxquels s'adjoignent Eric Année et Jean-François Saurat organise quelques manifestations et notamment cette année un repas champêtre. La date laissait présager une belle journée mais la pluie et un froid glacial ont obligé les organisateurs à monter en catastrophe, deux heures avant le repas, des bâches pour préserver l'intérieur du hangar. Les pompiers avaient allumé le feu (mais oui !) dans la nuit puis se sont relayés toutes les trois heures pour veiller au bon déroulement de la cuisson.

Entre temps ils ont dressé les tables, installé les bancs, bâché le hangar, préparé le kir... Tout était fin prêt pour accueillir les 97 participants dès 13 heures.



Malgré la température hivernale, les convives ont dégusté avec appétit le cochon et ont passé une excellente journée dans une ambiance chaleureuse, grâce à la gentillesse et à la bonne humeur des organisateurs. Bravo à eux et à Eric Galopin.

Noël

En soirée et dans une salle bien remplie, nous avons assisté au spectacle qui était proposé aux petits et à leurs familles pour fêter Noël. Beaucoup de diversité, des tours de magie, des histoires, des animations avec la participation des enfants sur scène, de magnifiques ballons offerts aux enfants, bref une soirée que les petits ont appréciée et suivie avec beaucoup d'attention et de plaisir.

Pour ne rien gâcher le Père Noël en personne est venu embrasser les enfants et leur distribuer des friandises puis tous, petits et grands, ont eu plaisir à se retrouver pour continuer la soirée, se rencontrer et discuter, en profitant des boissons et des délicieux petits fours.



ETAT CIVIL

Nouveaux arrivants

Mme Gilles-Kotlyar	18 rue Pierre de Coubertin
Mme Ballenty	22 bis rue Charles Péguy
Mr et Mme Houze	24 rue saint Jean
Mr et Mme Cordier	1 rue saint Jean
Mme Narcisse	33 rue saint Jean
Mr et Mme Viera	23 rue saint Jean
Mr et Mme Augusto	7 rue de la croix buisée
Mr et Mme Drulhe	3 rue d'Harleville
Mr et Mme Tessier	13 rue saint Jean
Mr et Mme Guyot	5 rue Georges Clémenceau
Mr et Mme Huron	20 rue du Général de Gaulle
Mr et Mme Ferreira	1 rue des blés d'or
Mme Fantini	4 rue saint Jean
Mr et Mme Lelard	11 rue saint Jean

Naissances

Cassandra Monin	le 6 janvier
Tony Di Costanzo	le 8 janvier
Auriane, Sibyl Coursimault	le 2 février
Sacha, Victor, Nicolas Réau	le 12 février
Simon, Jean Demachy	le 1er mars
Célya, Nadine, Roselyne Six	le 13 mars
Janelle, Marie, Marguerite Chéneau	le 18 mars
Emeline, Flore, Maëva Azzam	le 15 mai
Alexandre, Michel, Christian Robert-Tertre	le 23 juin
Thibault, Jacques, Johann Divaret	le 28 juin
Lola, Gwenaëlle Dussillol	le 6 juillet
Arnaud, Pascal, Thomas Bidault	le 18 juillet
Léa, Emilie Guérin-Laporte	le 19 juillet
Mathis, Jean-Pierre, Daniel Clairambaud	le 9 août
Tessa, Marguerite Chenais	le 24 septembre
Johnny, Newton Schartier	le 24 septembre
Yénis, Tony, Philippe Tomé-Bispo	le 26 novembre

Mariages

Dussillol Olivier et Rofidal Tiphaine	le 2 juin
Mabire Cyril et Marfaux Catherine	le 7 juillet
Pommier Frédéric et Hoyau Virginie	le 25 août

Décès

Chauvin Claude épouse Sicot	en mars
Demachy Simon	en mars
Jacqueline Edmond	en septembre
Buffetaut Roland	en octobre

Dates à retenir

Elections législatives
dimanches 27 janvier et 3 février 2008

Elections municipales
dimanches 9 et 16 mars

Comité de rédaction

François Ferrari – Frédérique Galiotto – Jean Leriche – Marie-Hélène Simi – Serge Talec
Avec les illustrations de Gaël Sabin
Bonne année à tous ainsi qu'à vos familles.

Les associations de la commune

Amicale des Sapeurs Pompiers

Président Didier Coupeau 02 37 31 91 25

Avenir de Coltainville

Football

Président Serge Talec 02 37 31 60 18

Pongiste club de Coltainville

Président Jean Leriche 02 37 31 90 31

Club de gymnastique

Présidente Patricia Leriche 02 37 31 90 31

Société de chasse

Président Pascal Bidault 02 37 31 92 68

Comité des fêtes de Coltainville-Senainville

Président Serge Talec 02 37 31 60 18

Activités diverses

Ateliers de travaux manuels du mardi

Contact : Josiane Buisson

Scrapbooking

Responsable Valérie Martin 02 37 31 61 52

Centre équestre La Sablière

rue de la Croix buisée 02 37 31 69 05

Réunion des retraités (dès 60 ans)

dans la salle de l'ancienne cantine (renseignements mairie)

Activités pour les 3 à 12 ans et 12 à 17 ans

Orée de Chartres : Julie Bourgeot 06 74 83 89 44
et www.oree-chartres.fr

Les artisans et commerçants de la commune

Couverture-zinguerie BDF Lochet Bruno 02 37 31 64 99

Entretien création espaces verts Bidault 02 37 31 92 68

Maçonnerie générale Degas Joël 02 37 22 36 13

Poterie «Elhan» 02 37 31 92 00

Café, restaurant, tabac Gouet 02 37 31 63 31

Réparation d'horloge Galloni
(annexe de l'horlogerie bijouterie de Gallardon) 02 37 31 41 85

Electricité générale Thirant Yvon 02 37 31 92 21

Commerces ambulants

Boulangers

Coltainville : Chartrin (Nogent le Phaye) 02 37 31 68 16
Mardi, jeudi, samedi et dimanche

Senainville : Pénin (Gué de Longroi)
Mardi, mercredi, vendredi, samedi et dimanche

Bouchers et charcutier

Boucherie Martin : (Saint-Prest) 02 37 22 22 12
Vendredi - livraison à domicile

Boucherie chevaline : Besnard 02 37 35 12 06
Jeudi matin

Mémo

Quelques renseignements utiles

Gendarmerie **17** ou 02 37 91 27 10

Pompiers centre de secours principal **18**

SAMU service d'aide médicale d'urgence **15**

Centre anti-poisons (Angers) 02 41 48 21 21

Médecins de garde **15**

Pharmacies de garde

Dimanche et jours fériés : liste affichée dans les pharmacies

Nuit : se rendre au commissariat avec ordonnance

Accueil sans abri **115**

Drogue, alcool, tabac info service 0 800 23 13 13

Electricité dépannage 24h/24 02 37 91 80 20

France Telecom dérangements 10 13

Renseignements administratifs 3939

Déchetterie d'Harleville 02 37 90 92 72

Horaires été et hiver

lundi-mardi-vendredi-sam 9h à 13h et 14h à 18 h

Si le volume de déchets est important, arriver au moins ¼ heure avant la fermeture.

Fermeture mercredi-jeudi-dimanche et jours fériés

Déchetterie à domicile pour les encombrants sur appel téléphonique (si impossibilité de se déplacer)

(max 2m3 et délai de 8 jours) 0800 558 598

Transbeauce 02 37 18 59 00

Les horaires sont affichés aux arrêts de Senainville et Coltainville ou disponibles en mairie et à la gare routière

Gare SNCF Jouy 02 37 84 61 43

Dans la commune

Mairie 02 37 31 60 66

Mail mairie.coltainville@wanadoo.fr

Heures d'ouverture au public

Lundi et vendredi de 17h à 19 h

Mercredi de 10h à 12 h

Conteneur à piles usagées disponible dans l'entrée de la mairie

Ecole Daniel Alix 02 37 31 60 23

Centre de loisirs de l'Orée de Chartres

www.oree-chartres.fr

ou Julie Bourgeot 02 37 28 49 71 ou 06 74 83 89 44

Culte : Abbé Serge Roux 02 37 21 45 72